

RECTIFICATION

Une dépêche reçue de New York, hier, annonçait que le gouvernement canadien avait demandé aux autorités impériales d'envoyer des troupes au Cap Breton pour protéger les propriétés de la maison Robin, que les pêcheurs menaçaient de mettre à sac.

UN ÉCHO DE L'ASSEMBLÉE DE SAINT-JÉRÔME

La presse nationale s'étant attaquée à M. le curé Labelle, à la suite du fiasco rouge-castor de St Jérôme, ce dernier écrit à La Mémoire :

Saint Jérôme, 23 janvier 1886.

M. le Rédacteur,

Je vous prie de démentir carrément tous les bruits que l'on fait circuler sur mon compte, à propos de l'assemblée de Saint-Jérôme, qui a eu lieu le 30 courant.

Ce sont des mensonges éhontés, que se plaisent à répandre certains bavards politiques, pour mieux cacher leur manœuvre quand leur cause est désespérée.

Tout à vous,

A. LABELLE, Prêtre.

Nellie Downing, Patrice, est morte samedi, à Charleston, Mass.

Le conseil municipal de la Côte St-Louis a rejeté un règlement aux fins d'annexer ce village à Montréal.

Pendant l'année 1885, il y a eu dans la paroisse de St Boniface, Manitoba, 131 naissances, 19 mariages et 62 sépultures qui se répartissent comme suit :

Table with 2 columns: Age group and number of deaths. Rows include: Audessous de 7 ans (42), De 7 à 20 ans (7), De 20 à 40 ans (8), De 40 à 60 ans (5), De 60 à 80 ans (4), Au dessus de 80 ans (3).

De ce nombre, 42 étaient de la paroisse, 60 étaient des étrangers morts dans la paroisse et 17 des étrangers morts hors de la paroisse.

Patinoinr à Glace de Dey

Une course de 2 MILLES sur patins à glace, ouverte aux amateurs, aura lieu JEUDI le 28 JANVIER. L'enjeu sera une coupe d'argent du coût de \$25. Des patineurs renommés d'Ottawa, Montréal et Brockville prendront part à cette course.

PRESENTS POUR NOËL ET LE 1ER DE L'AN

Les personnes qui désirent acheter des présents trouveront à mon magasin un très-joli choix d'objets bien propres à être donnés comme étrennes, tels que : Cartes de Noël et du 1er de l'an avec inscriptions en français et en anglais.

Livres de prières reliés avec élégance, livres d'histoires avec gravures coloriées pour les enfants.

Beaux objets de piété d'un fini tout nouveau.

Albums avec couverts en peluche en cuir et une grande variété d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer ici. J'ai aussi un magnifique choix de jolis jouets pour les enfants.

Tout sera vendu à bon marché P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'étole. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield.

Discours de l'Honorable M. Chapleau A SAIN -JEROME

Messieurs les électeurs du comté de Terrebonne,

Vous savez aussi bien que moi ce qui a donné lieu à l'assemblée d'aujourd'hui. Il y a quelque temps, un certain nombre d'entre vous m'exprimèrent en votre nom le désir d'avoir une réunion où je traiterais de la situation politique en général et j'expliquerais en particulier ma conduite comme homme public depuis ma dernière élection. Je me suis rendu avec plaisir à ce désir, on a fixé un jour pour tenir cette réunion au comté de Saint-Jérôme, et nous voici assés.

Je voulais d'abord que nous fusions seuls, vous, mes commentateurs, et moi. Vous étiez désireux de m'entendre, et j'étais désireux de vous rencontrer pour régler nos affaires ensemble, en famille, et pour établir notre position. Mes adversaires ne l'ont pas voulu, ils ont réclamé une assemblée générale, comme en temps d'élection, et mes amis, par condescendance, ont consenti à ce qu'il en fût ainsi. La réunion actuelle n'a pas le caractère que je désirais qu'elle eût. Quoiqu'il en soit, je ne me plains pas, je ne récrimine pas, et suis prêt à rencontrer ces messieurs qui sont venus se mêler de nos affaires et prendre une partie du temps que je voulais vous consacrer, pour m'attaquer devant vous et m'invectiver.

Messieurs, je suis député de Terrebonne; je l'ai été sans interruption depuis bientôt dix-neuf ans. J'ai succédé comme tel aux hommes éminents, aux grands hommes d'Etat dont vous gardez si fidèlement le souvenir et que le comté de Terrebonne a eu par représentants avant moi. Tout le monde s'accorde à dire que vous avez été exceptionnellement favorisés sous ce rapport, dès la période qui a marqué l'Union des Canadas. Je ne suis efforcé de marcher sur les traces de ces hommes, et de vous représenter avec honneur. Vous avez prouvé à maintes reprises que vous approuviez mes travaux en me réalisant.

Pendant tout ce temps nous avons travaillé ensemble au bien du pays et au bien du comté, et lorsque nous jetons un regard sur ce passé nous avons lieu d'être satisfaits de ce que nous avons accompli.

Il y a déjà trois ans que vous m'avez réélu, que vous m'avez donné une marque nouvelle de votre confiance et de votre estime. Depuis lors, vous le savez, j'ai été visité par la maladie et c'est ce qui m'a empêché de vous visiter. J'ai été forcément retenu loin de vous. J'ai dû même quitter le Canada pour aller suivre des traitements spéciaux en pays étrangers, aux Etats-Unis et en Europe.

Me voici, grâce à Dieu, revenu enfin, en bonne santé, parfaitement rétabli; je me sens fort et vigoureux, et prêt à continuer les vieux combats. J'ai acquis de nouvelles forces, que je suis prêt à dépenser à votre service et au service du pays. Mes ennemis pourront dire, il est vrai, qu'ils n'y tiennent pas que ce renouvellement de santé leur est indifférent, désagréable même. Je comprends qu'ils trouvent ma carrière politique assez longue comme cela. Il est certain que cette carrière dépasse déjà en durée celle de M. Lafontaine, qui vous a représentés pendant dix-huit ans, et que j'ai lieu d'être extrêmement honoré de vous avoir représentés aussi longtemps. Cependant, je n'ai pas le moindre doute que je continuerai à vous représenter encore, en dépit des prédictions de mes adversaires, étrangers au comté, et je suis certain que vous me garderez votre confiance. Comme ce n'est pas de ces messieurs, mais de vous mes anciens et fidèles électeurs, que je tiens mon mandat de député, je puis laisser passer les prophéties, et m'en moquer. (Appl. prolongé.)

Cette position de député, messieurs, comporte un double devoir, devoir envers les commentateurs d'abord, et vers ceux que nous représentons directement en chambre, et ensuite devoir vis-à-vis de la nation en général. Un député doit s'occuper des intérêts du pays en général et surtout des intérêts de ses électeurs.

Je voudrais avoir le temps, messieurs, de vous adresser avec vous tout ce qui a été fait, depuis que je suis votre député, depuis la Confédération, pour le pays et pour votre comté, de marquer les progrès que la province de Québec et le comté de Terrebonne ont faits pendant cet intervalle. Je me contenterai de dire à ceux qui demandent si la Confédération a produit les résultats qu'on en attendait; Oui; et à ceux qui demandent si les grands hommes d'Etat qui ont

mené à bonne fin cette œuvre grandiose ont réussi: Oui, oui encore.

Il suffit de consulter la statistique pour constater quels progrès nous avons faits sous le rapport politique et commercial, depuis. Pour ce qui est de notre commerce, il a plus que triplé durant ces dix-huit années; c'est à dire qu'il s'est développé dans une mesure aussi grande, sinon plus grande, que chez les autres nations, et que chez nos voisins des Etats-Unis, en particulier. Quant aux chemins de fer, vous savez ce qu'ils étaient en 1867; ils n'avaient pas le quart de l'étendue qu'ils ont aujourd'hui. Et la colonisation, quels progrès n'a-t-elle pas faits! Que l'on songe à l'étendue des territoires nouveaux qui ont été peuplés et mis en état de culture. Ce que nous avons fait sous ce rapport est propre à exciter la jalousie de nos entrepreneurs voisins eux-mêmes.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler, messieurs, que dans ce grand mouvement le développement national, le comté de Terrebonne n'est pas resté en arrière des autres parties du pays. Bien au contraire, c'est un des districts qui ont fait le plus de progrès. Réfléchissez vous-mêmes à ce qui s'est opéré depuis 1867 dans notre comté, et dites ce que vous en pensez. Après cette réflexion faite, demandez-vous à quoi nous devons nos succès, et dites si ce n'est pas à la bonne entente, à l'accord qui ont régné parmi nous, à l'esprit pratique que nous avons déployé pour le bien commun. Dites en outre si nous avons prospéré de cette façon sous le régime libéral ou bien sous le régime conservateur, sous le règne des rouges ou sous le règne des conservateurs.

Votre réponse m'est connue d'avance, vous reconnaissez et proclamez que si le pays a prospéré ainsi depuis 1867 c'est sous le régime conservateur, c'est grâce à la politique conservatrice, c'est parce que nous avons été et que nous sommes restés conservateurs.

J'ai parlé des chemins de fer. La question des chemins de fer a été d'une importance vitale pour notre comté durant les dix-huit dernières années, et elle l'est encore. En 1867, combien de milles de chemins de fer avions-nous? Pas un seul. On était encore à demander, trois années plus tard, en 1870. Il s'agissait alors de faire un premier pas, qui était en même temps un pas essentiel. Il s'agissait de relier St Jérôme à Montréal par une voie ferrée. Nous avons exécuté cette grande entreprise, qui contenait comme en germe l'idée même de l'entreprise du Pacifique, dont le chemin de fer de colonisation du Nord a été le premier chaînon. C'est grâce à votre concours, messieurs, grâce à votre énergie, que nous avons réussi de la sorte, et qu'après le chemin de fer de St Jérôme, nous avons eu celui de St-Lin, qui nous reliait au comté voisin, celui de New Glasgow, celui de St-Eustache, qui fait de la station de Ste Thérèse une jonction si importante, et de notre comté, un comté unique, un centre où convergent cinq ou six voies ferrées. (Applaudissements.)

(A suivre)

LE MONDE ET LA VILLE

Il y aura ce soir assemblée au Bureau des Ecoles Séparées.

Multres apprêtées pour tous les gus au restaurant Lancelot-Rue George.

Madame J. A. Genard a rendu avec beaucoup de succès le "Laudate" de Zingarelli, à l'Eglise St Joseph, dimanche. Elle possède une voix riche et bien exercée.

Le prochain terme de la Cour Suprême commencera le 16 février prochain. Le délai pour l'inscription des causes expire aujourd'hui, et celui pour la production des factums, samedi.

La Cour de Circuit s'est ouverte aujourd'hui, à Hull, sous la présidence de Son Honneur le juge McDougall, et la Cour du Magistrat s'ouvrira lundi prochain, présidée par M. J. P. St-John.

On est à organiser une nouvelle société de secours mutuels en faveur des personnes qui sont trop âgées pour faire partie des associations du même genre actuellement en existence.

Parmi les étrangers actuellement de passage à Ottawa, on remarque: M. Riopel, M. P.; M. J. F. Foy, C. R., de Toronto; M. J. E. Chipman, de Halifax; M. Duncan McMillan, M. P., de Londres, Ont.; l'hon. Thomas McGreevy, M. P., de Québec; l'hon. sénateur Robitaille. Tous logent au Russell.

Il s'est glissé une erreur de nom considérable dans notre compte-rendu de la séance de dimanche soir au Cercle des Familles de l'Institut. C'est M. Davis, de Ste Anne, et non M. Boyle, qui jouait le rôle de Bel Oiseau dans "L'homme à la fourchette."

M. Alphonse Roy, ci-devant d'Ottawa, est arrivé ici ces jours derniers après neuf années d'absence. M. Roy a parcouru tous les théâtres des principaux centres des Etats-Unis en qualité d'équilibriste et de gymnaste. On lui a déjà demandé de donner à Ottawa et à Hull plusieurs soirées au bénéfice d'institutions religieuses.

L'express du chemin de fer Pacifique Canadien venant de Winnipeg, qui devait entrer en gare à Ottawa à 7.45 hrs, samedi matin, a été retardé par la neige à la rivière blanche, et n'est arrivé qu'à deux heures hier après-midi.

La température au nord du lac Supérieur a été extraordinairement rigoureuse, le mercure marquant de 40 à 50 degrés au-dessous du zéro.

A Rockefelle, dimanche matin, le thermomètre marquait 43 degrés au-dessous du zéro.

A sa dernière assemblée, l'Union St Thomas de Hull a élu une partie de ses officiers pour le semestre courant.

Voici la liste de ces nouveaux dignitaires:

Président—M. Modeste Martel. 1er Vice-Président—M. Charles Ménard. 2eme Vice-Président—M. Joseph Rignibal. Secrétaire-Archiviste—M. Hermindas Larocque. Secrétaire-Correspondant—M. G. V. Ardoum. Trésorier—M. Michel Leblanc. Collecteur—M. Zéphirin Groleau. Assistant Collecteur—M. Alfred Lane. Commissaire Ordonnateur—M. Louis Courval.

Les autres officiers seront probablement choisis à la séance du 27 courant, et tous les membres devraient assister à cette assemblée.

Jamais le Théâtre Royal n'avait été visité par un auditoire aussi nombreux et distingué que celui qui assistait à la représentation de "Youth" hier soir.

La salle, fort artistiquement décorée de drapeaux et autres emblèmes militaires, était encombrée jusque dans ses moindres recoins, et aux premiers rangs de l'assistance on remarquait Son Excellence le marquis de Lansdowne et plusieurs membres de sa famille, le major général Sir F. Middleton, sir A. P. Caron, Son Honneur le maire McDougall, etc., etc.

M. Gilmour et ses sociétaires se sont montrés à la hauteur de leur réputation, soulevant à maintes reprises des applaudissements et des rappels chaleureux, et Mlle Fletcher, madame Gilmour ont reçu de forts jolies corbeilles de fleurs au cours de la soirée.

La fanfare du 43eme bataillon et l'orchestre du Prof. Duguet ont charmé l'auditoire par de la bonne et belle musique durant les entractes.

On jouera "Youth" tout le reste de la semaine.

Qu'on se le dise.

COUR DE POLICE

(Présidence du juge O'Garra) 26 janvier 1886.

Marianne Daal, pour avoir troublé la paix publique, acquittée. Robert Clark, désordre dans les rues, \$2 d'amende et \$2 de frais. John Anderson, ivresse, \$2 d'amende et \$2 de frais. Robert Todd, assaut, acquitté en payant \$1 de frais.

PATINOIR A ROULETTES "ROYAL"

PROGRAMME DE LA SEMAINE: Attraits extraordinaires.

Grande matinée chaque après-midi cette semaine; beaucoup d'amusements spéciaux et de la musique excellente.

Lundi soir—Course des employés du patinoir, 8 entrées, chacun patinant comme il l'entend.

Mardi soir—Troisième partie de polo entre les Mets et les Royals pour médailles de champion.

Mercredi soir—Concours de choix par la fanfare des Gardes au grand complet; aussi, une course de trois milles fort intéressante entre Rennie sur bicyclette et Brunel sur patins à roulettes.

Joué soir—Grande course entre M.M. Desjardins et Forbes pour un enjeu de \$25.

Vendredi soir—Cinquième partie de polo entre les Mets et les Royals pour médailles de champion.

L'endroit pour acheter des EPICERIES, VINS ET LIQUEURS

EST A L'ANTIQUE ET RENOMMÉ MAGASIN 101-Rue Rideau-101

On y trouve ce qu'il y a de mieux en fait de Marchandises. Comme les Fêtes approchent, je donnerai jusqu'au 1er Janvier

UN SUPERBE PRESENT!

5 lbs de mon Célèbre Thé de 45 cts

Toutes les Marchandises sont garanties pures de tout alliage, et vendues

A BON MARCHÉ

Une Visite, s'il vous plaît No. 101 RUE RIDEAU.

A l'enseigne du Drapeau Blanc.

J. B. C. DUNN.

AVIS SPECIAUX

Dîners et banquets, préparés à ordre, sous un très court délai, au restaurant Lancelot, rue George.

On a besoin immédiatement de 1000 par-oumes pour acheter notre célèbre thé du Japon, 8 lbs pour \$1 chez N. A. Sivad, rue Dalhousie.

Encore une fois, l'éclair s'allume et le ciel va tonner, pour éclaircir notre horizon par ses bienfaits. Seigneur que votre bonté est grande, en daignant si bien nous protéger; toujours de vos enfants vous vous faites bien comprendre, surtout à l'heure du danger.

Montres, jones genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon l'argent sera rendu. Chez H. Norez, rue Rideau, No. 30.

8 lbs de thé Japon pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.

Entrées à tres bon marché, venant d'être reçues chez McDonald et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égal. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

THEATRE ROYAL

Locataire et Direct. J. H. GILMOUR Gérant, J. L. HOWARD

SEMAINE COMMENCANT LUNDI 25 JANVIER.

Une grande représentation complimenter, au bénéfice du fond de secours destiné à couvrir les frais de la réception offerte aux Volontaires d'Ottawa, sous le patronage de Son Excellence le Gouverneur-Général Lord Lansdowne. On jouera le grand drame militaire

YOUTH

La pièce du genre la plus attrayante et considérable qui ait jamais été représentée en Amérique.

Portes ouvertes à 1.30 p. m. Levee du rideau à 7.30

Prix ordinaires - 20 et 15cts Sieges réservés - 50 et 30cts

E. G. LAVERDURE

MAGASIN GÉNÉRAL DE FERRONNERIE

Vous trouverez chez moi tout ce qu'il faut dans cette ligne Ou fils, Clous, Câble, Chaines, Etc.

Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastic, Etc.

Comme par le passé un assortiment complet de QUINCAILLERIE.

69 & 71 Rue WILLIAM

A VENDRE!

Chance - Sans Pareille!

Pour un jeune homme qui desire entreprendre le COMMERCE D'EPICERIES

Poste de 1re Classe

Epiceries nouvelles et magasin des mieux assortis.

S'adresser au bureau du "CANADA" pour plus amples informations.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES soumissions cachetées adressées au sous-séjour, et endossées "soumission pour glace, Bâtisses Publiques," seront reçues à ce bureau jusqu'à jeudi, le 4 février prochain, pour remplir la glacière du gouvernement, au bassin du canal Rideau, Ottawa.

Des soumissions cachetées, endossées "soumission pour glace, Rideau Hall, etc." seront aussi reçues en même temps pour remplir la glacière de la résidence du Gouverneur Général, Rideau Hall.

La soumission devra stipuler le prix de chaque morceau de glace des dimensions suivantes, savoir: 3 pieds par 1 pied, lequel prix devra comprendre les frais de placage et le coût de la sciure de bois nécessaire à cette fin.

La glace devra être mesurée avant d'être déposée dans la glacière et le paiement se fera conformément à ce mesurage.

N.B.—La glace doit être prise sur l'Ottawa, au-dessus des Chutes des Chaudières.

Par ordre. A. GOBEIL, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 22 jan. 1886.

DIPHThERINE

ANTI-DIPHThERIQUE Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge.

Rien n'est meilleur pour guérir la consommation ou à sa première période, la bronchite aiguë et chronique et les rhumes.

LA DIPHThERINE VAINCUE!

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables, et dignes de foi attestent l'efficacité véritablement étonnante de ce remède.

Préparé par le DR N. LACERTE, LEVIE, P. Q.

Prix: 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens. EN DEPOT CHEZ ELZEAR ALARIE, 71 Rue Bolton, Ottawa.

juilliet 1884

G. J. Labelle,

Huissier de la Cour Suprême, B. C. RUE BRITANNIA, HULL, Ottawa, 20 rue 1251